



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R28-2024-153

PUBLIÉ LE 14 OCTOBRE 2024

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2024-10-14-00001 - AF-PG ACQ VDR KX 30 - Dlgation GG pour AF (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2024-10-14-00001

AF-PG ACQ VDR KX 30 - Dlgation GG pour AF



**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A ANNE FREGER-LENIERE**

Le Directeur général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant le Programme d'Action Foncière signé entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Ville de Rouen le 18 octobre 2021, après délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Normandie du 3 juin 2021, et délibération du Conseil Municipal de la Ville de Rouen le 11 avril 2024,

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'Etude de Maître Fanny FARGES-DUJARDIN, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « SCP Fanny FARGES-DUJARDIN et Hanna DAHMANE », titulaire d'un office notarial à ROUEN (Seine-Maritime), 21, rue Saint-Lô, identifié sous le numéro CRPCEN 76011, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Anne FREGER-LENIERE, chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par le Notaire susmentionné, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de la Ville de Rouen d'une parcelle bâtie sise en emprise sur ladite Commune, cadastrée section KX numéro 30, d'une contenance totale de 03a 71ca, moyennant le prix d'**UN EURO (1,00 €)**, qui sera réglé entre les mains de Maître Fanny FARGES-DUJARDIN, Notaire, rédacteur de l'acte, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé.


Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressé et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie

Fait à Rouen, le 11-10-2024
Le Directeur général

Notifiée à Rouen, le 14-10-2024
à Madame Anne FREGER-LENIERE

Bon pour acceptation

Gilles GAL

✓ Certified by  yosign

Anne FREGER

✓ Certified by  yosign